

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	140 (2013)
<b>Artikel:</b>	La Tène : la collection Schwab (Bienne, Suisse) : la Tène, un site, un mythe 3 : tome 1 : texte
<b>Autor:</b>	Lejars, Thierry / Alt, Kurt W. / Jud, Peter
<b>Kapitel:</b>	Le transport : harnais de chevaux et garnitures de chars
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-836052">https://doi.org/10.5169/seals-836052</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le transport : harnais de chevaux et garnitures de chars

À La Tène, les vestiges attenants au transport forment un groupe relativement modeste comparés à l'armement et aux fibules. La série n'en est pas pour autant dénuée d'intérêt comme l'indiquent les nombreuses pièces de bois récupérées d'abord par É. Vouga, puis par W. Wavre et P. Vouga. Ce dernier fait la synthèse des constituants de char ou de chariot<sup>534</sup>, mais sans qu'il soit possible de préciser davantage la nature des véhicules abandonnés, qui paraissent en outre avoir été systématiquement démontés<sup>535</sup>. On signale une roue là, une seconde plus loin, enfin deux jougs de forme sensiblement différente et diverses pièces de bois se rapportant au châssis<sup>536</sup>. La structure d'un bât est également reconstituée à partir d'un « curieux assemblage de planchettes perforées » comme le souligne P. Vouga<sup>537</sup>. Nous ne nous attarderons pas davantage sur ces précieux éléments puisque la collection Schwab n'en compte aucun.

L'originalité de la série des éléments de harnais de tête de cheval est garantie par le magnifique ensemble conservé à Zurich, qui appartint d'abord au Dr Gross<sup>538</sup>. L'objet en fer, sans équivalent sur le site de La Tène, trouve des similitudes très précises avec une des pièces mises au jour au Dünnberg, en Allemagne<sup>539</sup>, et un certain nombre d'éléments présents dans plusieurs tombes de la nécropole de Giubiasco, dans le Tessin<sup>540</sup>. La date d'apparition de ce type de harnais est généralement placée à La Tène D1 et sa disparition à l'époque augustéenne<sup>541</sup>. Les boutons striés à décors émaillés, également sans équivalent sur le site éponyme, sont en revanche fréquents dans les contextes d'habitat de La Tène finale (Mont Beuvray, Stradonice, etc.<sup>542</sup>). Ces quelques indications suffisent à nous faire douter de la contemporanéité de cette pièce avec le gros du dépôt. C'est peut-être à une pièce semblable qu'il faudrait attribuer les deux attaches rivetées en U conservées à Bienn (7176 et surtout 7177 qui présentent chacune une extrémité arrondie saillante).

Dans la collection Schwab, une vingtaine de pièces seulement entrent dans cette catégorie de mobilier. On est très en deçà des quantités indiquées par P. Vouga pour l'ensemble du gisement. Nous envisagerons tout d'abord les

pièces de harnais, puis les éléments de char et terminerons avec les garnitures décoratives en bronze.

## Le harnais

Le harnais de tête se compose principalement de mors de bride, auxquels nous avons ajouté les anneaux multiples dont la fonction exacte est toujours discutée.

### *Mors de bride*

Vouga en compte 32 dont 6 pour la collection Schwab. À Bienn, il n'en reste plus que deux exemplaires (fig. 149). Ils sont en fer<sup>543</sup> et ont la forme classique des mors à

534 C'est la question que se pose d'une certaine manière P. Vouga qui s'interroge sur la largeur importante des moyeux de roues et leur fonctionnement ; Vouga 1923 : 94.

535 Ibid. : 89-96.

536 Les roues, de modules différents, mesurent l'une 72 cm de diamètre, l'autre 96 cm ; Ibid. : 91.

537 Ibid. : 96-97.

538 Le Dr Gross fut le premier à publier la pièce, Gross 1886 : pl. XII ; la restitution de l'objet est discutée plus tard par P. Vouga qui en donne également des photographies, Vouga 1923 : 100. P. Vouga précise que les décors émaillés (boutons striés ou disques simples) ne furent connus qu'en 1911, à la suite des traitements que fit subir aux objets de fer le conservateur du Musée national suisse à Zurich.

539 Schlott 1999 : 38.

540 Pernet & al. 2006 : 279-280.

541 V. Gross indique que l'objet a été trouvé à plus d'un mètre de profondeur, sous le gravier, avec divers objets de harnachement, Gross 1986 : 30.

542 Déchelette 1914 : 1553. Challet 1992 : 118-134.

543 V. Gross décrit un mors en fer de la collection Dardel-Thorens recouvert d'une mince couche de bronze, Gross 1886 : 30. P. Vouga qui cite V. Gross déclare ne pas savoir où se trouve la pièce, Vouga 1923 : 99. Cette technique, apparentée à l'étamage, qui consiste à recouvrir le fer d'une fine pellicule de bronze est connue depuis au moins la fin de La Tène ancienne, par exemple Roualet & al. 1982 à propos des mobiliers de la petite nécropole champenoise d'Écury-le-Repos « Le Crayon ». La technique est aussi employée pour orner les chaînes de ceinturon d'épée avec maillons « alternés », cf. Rapin 1987.

N° inventaire	désignation	Long. totale	Long. canons	diam. ann. ext.	diam. ann. int.	Long. d'embouchure	poids
2878	mors à canons articulés	201	49 et 55	60 et 63	45 et 47	80	127
2879	mors à canons articulés	213	51 et 56	67 et 68	53	80	171

Fig. 149 : Tableau synthétique des poids et mesures des mors.

anneaux avec canon composé de deux bridons articulées. Ces derniers se signalent par un renflement médian comme il arrive très fréquemment à La Tène moyenne<sup>544</sup>. Les dimensions varient sensiblement mais les longueurs d'embouchure (longueur entre anneaux) sont identiques (8 cm). À côté de cette forme, nous trouvons également à La Tène le type à anneaux et canon rigide (en trois exemplaires), ou encore la forme à anneaux et canon brisé avec bridons simples. Le mors à canon brisé avec bridons torsadés et branches d'une seule pièce conservé à Genève appartient comme le supposait déjà P. Vouga à une époque plus ancienne et remonte très certainement à la fin du Hallstatt ou au début de La Tène<sup>545</sup>.

Le mors de filet avec canon en deux tiges articulées est la forme la plus commune dans l'ensemble du monde celtique<sup>546</sup>. Plus rares, les mors de bride d'origine ou d'inspiration méditerranéenne apparaissent aussi plus tardivement, vers la fin de La Tène moyenne<sup>547</sup>. Alors que les tiges articulées des mors de filet de La Tène A ont une épaisseur constante ou légèrement renflée au centre, les exemplaires plus récents se signalent par l'ajout d'un renflement central, parfois mouluré<sup>548</sup>. Cette forme, documentée dans l'ensemble du monde celtique, se généralise à La Tène moyenne et est encore attestée au début de La Tène finale<sup>549</sup>.

### Anneaux multiples

Les anneaux multiples composés d'un maillon plat allongé, avec ou sans étranglement médian, et de deux ou trois anneaux simples de forme circulaire, ont déjà été décrits dans le chapitre consacré aux épées (cf. *supra* : 133 *sqq.*) (fig. 150). Il convient toutefois de rappeler que ces objets ont parfois été interprétés comme des mors de harnachement. P. Vouga envisageait quant à lui une utilisation pour la suspension de l'épée, une hypothèse que les recherches ultérieures n'ont pas confirmée.

Fréquent dans les dépôts (La Tène, la Tiefenau, Port), ce type d'anneau est également bien documenté par les trouvailles d'habitat (Staré Hradisko<sup>550</sup>, Manching<sup>551</sup>, Levroux<sup>552</sup>, ou encore sur l'*oppidum* de La Cloche près de Marseille<sup>553</sup>). Il est également présent dans divers ensembles funéraires, aussi bien dans le domaine oriental (Arnót en Hongrie et Curtuiseni en Roumanie) qu'occidental (Léry, dans l'ouest de la France)<sup>554</sup>. La présence de véritables mors dans les contextes funéraires de Curtuiseni et Léry donne, d'une certaine manière, raison à P. Vouga qui excluait pour ces

anneaux un tel usage. S'il faut renoncer à l'idée de mors comme on le croyait généralement au XIX<sup>e</sup> siècle ou même d'accessoire de ceinturon pour le port de l'épée, leur association récurrente avec des éléments de char et de harnachement de chevaux situe clairement leur utilisation dans ce domaine. La pratique de la crémation qui caractérise la plupart de ces dépôts ne permet plus de localiser précisément ces anneaux et encore moins d'en expliquer le sens. Il convient toutefois de noter que cet accessoire n'apparaît jamais dans les contextes avec char de La Tène ancienne. On peut voir dans cet objet fonctionnel relativement simple et privé de tout ornement une pièce relais sur lequel viendraient se greffer deux ou trois courroies<sup>555</sup>.

### Phalères

P. Vouga compte 55 phalères dont une à Bienne<sup>556</sup>. Circulaires ou découpées, ces ornements en bronze se présentent le plus souvent sous la forme de simples plaques légèrement convexes<sup>557</sup>. Des disques plus élaborés, ornés de cercles concentriques repoussés et incrustés d'émail, complètent la série<sup>558</sup>. La forme la plus fréquente ne comporte qu'une décoration repoussée dont la simplicité est rehaussée par l'ornementation du rivet. Pour P. Vouga, ces ornements devaient se placer près des œillères. Il n'est pas certain que l'exemplaire de Bienne (3079), qui relève des formes simples, appartienne à cette catégorie d'objet dans la mesure où, comme nous allons le voir, il était associé à une des grandes plaques ajourées (cf. *infra* : 179 *sqq.*).

544 Schönenfelder 2002 : 250-254.

545 Voir les exemples des tombes de Meerlo et Oss, en Belgique, Warmenbol 1993. Une moitié de mors identique a été trouvé dans le *tumulus* du Bonethève à Pressignac, en Charente. Le mobilier, qui comprend en outre une céramique à décor graphité, est daté du Ha D3 – La Tène A ancien ; Gomez de Soto 2007.

546 Verger 1994 : 548-552.

547 Perrin & Schönenfelder 2003 : 100-107

548 Verger 1994 : 549.

549 *Ibid.* ; Schönenfelder 2002 : 252-255. La collection Schwab contient un fragment de mors de ce type provenant de Cortaillod ; Bienne, inv. 3394, cf. *infra* : fig. 264.

550 Meduna 1961.

551 Jacobi 1974 : pl. 57.

552 Buchsenschutz & al. 1994 : 208.

553 Chabot 2004.

554 Schönenfelder 2002 : 260, fig. 163.

555 Schönenfelder 2002 : 260-261.

556 Vouga 1923 : 100-101.

557 *Ibid.* : pl. XXXIII.6.

558 *Ibid.* : pl. XXXIV.4, XXXVIII.3.

N° inventaire	désignation	Long. totale	Long. ann. allongé	l. ann. allongé	anneaux, diam. ext.	anneaux, diam. int.	poids	sections
2890	groupe de 3 anneaux	205	137	35 et 37	35 et 38	30 et 31	71,1	circulaires
2891	groupe de 3 anneaux	163	105	24	37 et 43	26 et 29	83,0	circulaires
2889	groupe de 4 anneaux	151	94	28 et 29	41, 41 et 43	29, 29 et 33	81,8	circulaires

Fig. 150 : Tableau synthétique des poids et mesures des anneaux multiples.

## Chars et autres véhicules

Il est difficile de préciser la nature exacte des véhicules documentés à La Tène, ni même d'indiquer s'il s'agit de chars légers ou de véhicules lourds comme ces chariots dont les Celtes faisaient usage dans leurs déplacements. Il n'est pas davantage possible de fixer le nombre d'essieux puisque les vestiges conservés étaient épars et déconnectés de tout contexte<sup>559</sup>.

### Roues

Les roues qui ont été retrouvées, entières ou non, mesurent 72, 90 et 96 cm de diamètre. Elles étaient pourvues de cercles de fer. Les moyeux, relativement larges (41 et 42 cm)<sup>560</sup>, étaient généralement renforcés par une ou plusieurs frettées métalliques. On ne trouve en revanche aucune trace de pince de jante. La roue était enfin bloquée sur l'essieu par une clavette ou esse en fer. Le déséquilibre entre les esses (huit) et les frettées (49) conduit P. Vouga à douter de la fonction de certaines de ces dernières<sup>561</sup>. On objectera que les chars ont très certainement été démontés et que les clavettes ont, par conséquent et naturellement, été séparées des roues. Enfin, on rappellera que ce déséquilibre entre les parties n'est pas propre à ce type de matériel mais qu'il caractérise de la même façon les différentes parties et constituants de l'armement (cf. *supra*).

### Frettées

Les frettées de la collection Schwab, au nombre de deux, se présentent sous la forme de cercles étroits fermés par soudure des extrémités en biseau (fig. 151). Ils mesurent entre 11 et 12 cm de diamètre. Ils se distinguent par leur section, circulaire dans un cas (3105), en D dans l'autre (3106). Les deux formes sont attestées à la Tiefenau, même si la forme à bandeau large, simple ou bombé, est plus fréquente<sup>562</sup>.

## Clavettes

Les trois clavettes de Bienne se caractérisent par une tige fortement incurvée, en quart de cercle (fig. 152). Seules les têtes diffèrent. Deux sont à perforation simple (3095 et 3096). La tête est dans ce cas constituée par le repli de l'extrémité de la tige qui dessine un anneau en forme de goutte. Les différences de taille et de poids, malgré d'évidentes similitudes de forme, suggèrent toutefois que les deux pièces n'étaient pas appareillées (la tige de 3095 est aussi plus fermée). La troisième, plus élaborée, se signale par sa tête en forme de pelte. Les ailettes biseautées aux extrémités se déployaient au-dessus de l'essieu. L'extrémité de la tige se termine par un bouton terminal hémisphérique. Une perforation quadrangulaire, ménagée dans une des ailettes, servait enfin à fixer la lanière destinée à éviter que la clavette ne se déchausse et ne se perde.

La chronologie des clavettes n'est guère précise, nous pouvons cependant affirmer que les formes documentées à La Tène, apparues durant la phase moyenne, sont encore attestées au début de la période suivante<sup>563</sup>. Les exemplaires avec tête en forme de pelte sont présents à la Tiefenau et surtout à Manching. En revanche, nous n'avons pas trouvé d'équivalents exacts aux formes à tête ajourée en goutte.

559 Vouga 1923 : 91.

560 Ibid. : 91-94.

561 Ibid. : 94.

562 Müller 1990 : 231, pl. 13. M. Schönfelder constate que les frettées étroites se différencient aussi des formes larges par un diamètre globalement plus petit (entre 11 et 12 cm pour la plupart, alors que les formes larges couvrent la totalité du spectre, de 11 à 16 cm) : Schönfelder 2002 : 149. Les dimensions de nos spécimens s'inscrivent parfaitement dans ce processus illustré localement par l'abondante série de la Tiefenau.

563 Schönfelder 2002 : 165-187, pl. 106-108.

N° inventaire	désignation	section	diam. ext.	diam. int.	larg.	poids
3104	frette	« D »	112	102	7	73
3105	frette ?	circulaire	125	114	5	64

Fig. 151 : Tableau synthétique des poids et mesures des frettées.

N° inventaire	désignation	haut.	larg. max.	haut. tête	larg. tête	poids
3095	clavette d'essieu à tige coudée	102	70	32	24	54,6
3096	clavette d'essieu à tige coudée	103	74	45	27	67,7
2893	clavette d'essieu à tige coudée	106	80	28	64	83,9

Fig. 152 : Tableau synthétique des poids et mesures des clavettes d'essieu.

N° inventaire	désignation	Long.	larg.	ép.	Long. soie	poids
2924	barre d'essieu (coudée)	485 (365 en l'état)	22	7	55	348
2925	barre d'essieu (coudée)	465 (352 en l'état)	23	8	60	399

Fig. 153 : Tableau synthétique des poids et mesures des barres de renfort d'essieu.

### Barres de renfort d'essieu

La collection Schwab a livré deux barres ployées (fig. 153). P. Vouga pensait qu'il s'agissait de pièces d'assemblage utilisées pour la construction du pont<sup>564</sup>. Il s'agit en fait de renforts d'essieu. Le ployage confirme que les roues avaient été démontées au préalable. Les barres sont rectilignes, épaisse et bombées sur une face, avec des bords droits. Les extrémités sont effilées à un bout et équipées d'une soie coudée à l'autre. Les barres étaient encastrées dans la partie inférieure des toupies de l'essieu (la pointe triangulaire dirigée vers la caisse était plantée dans le bois tandis que la soie s'insérait dans une fente en bout d'essieu)<sup>565</sup>. La longueur de la barre dépasse légèrement celle du moyeu de la roue. Ce type de renfort, qui a également pu être utilisé pour des réparations, apparaît au cours de La Tène B1 récent ou B2 en Champagne, alors que l'on en connaît dès la Tène A en Bohême et dans l'Hunsrück-Eifel<sup>566</sup>. Il est utilisé durant toute La Tène C et figure encore dans certains contextes datés du début de La Tène finale<sup>567</sup>.

### Caisse et châssis

Du véhicule lui-même, de la caisse et du châssis, nous savons peu de choses. Les seuls éléments métalliques se rapportant à ces parties sont des pitons à œillet en fer.

### Pitons à œillet

Les pitons à œillet sont relativement nombreux (fig. 154). Les neuf exemplaires (sept si l'on ne comptabilise pas la goupille 2799 et le piton à œillet médian 2894) se partagent en quatre formes distinctes (fig. 196). La première, illustrée par les pitons 2794, 2795 et 2796, se caractérise par une tige brisée terminée par une tête ajourée, arrondie ou triangulaire. Ces pitons sont de loin les plus grands (130 à

155 mm). La deuxième série, illustrée par les pitons 2798 et 2800, se caractérise par une languette ouvragée avec encoche médiane et une tête ajourée arrondie. Ils mesurent 85 et 86 mm de long. La troisième série illustrée par 2797, se caractérise par une tige simple légèrement courbe et une tête en col de cygne fermé. La dernière série, illustrée par le piton 2892, se caractérise par une tête annelée proéminente et une tige incurvée, rivetée à la base. À la différence des exemplaires précédents qui étaient tous fichés, ce dernier traverse le bois (épais d'environ environ 4 cm, dans ce cas). On notera enfin que la brisure ou l'encoche, qui caractérise ces pitons, est toujours perpendiculaire au plan de l'œillet.

Le piton à œillet médian 2894 n'est guère comparable aux précédents et son attribution aux accessoires du char est loin d'être garantie. L'hypothèse d'un élément de mors à branches droites, apparenté à l'exemplaire des Musées de Genève, n'est pas à exclure (cf. *supra*).

Si les pitons à œillet rivetés sont connus dès La Tène ancienne, les formes à brisure ou à encoche n'apparaissent pas avant La Tène moyenne<sup>568</sup>. La fonction exacte de ses objets polyvalents, souvent trouvés dans les rejets d'habitats, n'est pas connue avec précision. Deux trouvailles permettent toutefois d'en fixer assez sûrement la chronologie. Il s'agit des tombes 6 et 55 de la nécropole de Brezice, en Slovénie<sup>569</sup>. La seconde, qui a livré un mors brisé et une fibule incomplète de schéma La Tène II, à arc surbaissé et ressort à quatre spires et corde interne,

564 Vouga 1923 : 107.

565 Voir Müller 1990 : 55, pour une restitution graphique du mode d'assemblage.

566 Verger 1994 : 524.

567 Schönfelder 2002 : 162-164.

568 Verger 1994 : 527-530 ; Schönfelder 2002 : 200-205.

569 Guštin 1984 : 115-120 ; Jovanović 2005.

N° inventaire	désignation	Long.	larg. tête	larg. œillet	poids
2794	piton à œillet et tige brisée	155	20	10	43,4
2795	piton à œillet et tige brisée	145	24	14	29,0
2796	piton à œillet et tige brisée	130	22	14	21,9
2797	piton à œillet	99	15	8	6,6
2798	piton à œillet avec encoche	86	20	13	9,9
2799	goupille ou piton à tête bombée	51	18	—	13,0
2800	piton à œillet avec encoche	85	13	7	12,7
2892	piton à œillet riveté	68	23	15	29,2
2894	piton à œillet médian et extrémité annelée	100	—	—	19,0

Fig. 154 : Tableau synthétique des poids et mesures des pitons à œillet de la collection Schwab, à Bienne.

en contenait deux ainsi que deux grands pitons courbes, à œillet et tige rivetée, semblables à l'une des pièces découvertes à la Tiefenau<sup>570</sup>. Le second ensemble, la tombe 6, réunit trois pitons à œillet et encoche et un piton à œillet riveté simple. Le mobilier se compose en outre d'une barre d'essieu, de deux clavettes à tête rectangulaire, de quatre flettes à bandeau large et de deux bandages de roue. Les fibules, dont deux à arc surbaissé et ressort à quatre spires et corde interne, et deux à arc quadrangulaire, grosses perles et ressort à quatre spires et corde externe, le fourreau d'épée apparenté à notre type 2.1 et la chaîne de ceinturon de type gourmette, permettent d'attribuer la sépulture et les accessoires associés à une phase avancée de La Tène C1. Le synchronisme avec les armes montre qu'il n'y a pas lieu de distinguer les pitons à œillet du reste de la documentation.

### Pièces d'assemblage à double plaque

F. Keller a publié le dessin d'une pièce d'assemblage à double plaque. La provenance La Tène indiquée dans le compte rendu sur les *Pfahlbauten* de 1866, a été corrigée par Nidau dans la version anglaise parue la même année<sup>571</sup>. Les plaques bombées, longues d'une trentaine de centimètre et larges de quatre, étaient maintenues par trois rivets. Le bois conservé au moment de la découverte s'est depuis retracé. L'épaisseur est d'environ 4,5 cm. Même si des pièces de renfort analogues ont été trouvées à La Tène – on en trouvera deux exemples dans l'album de P. Vouga<sup>572</sup> – ce n'est certainement pas le cas de l'exemplaire recueilli par F. Schwab. L'objet n'aurait pas été trouvé à La Tène, ni même à Nidau, mais à Montilier, sur les rives du lac de Morat.

### Éléments décoratifs

Nous conclurons ce chapitre par des objets en alliage cuivreux ou en fer, parfois ornés, qui ont souvent été associés dans le passé au char, et plus généralement au transport, sans argument convainquant (fig. 156). Ce sont ces objets qui ont été choisis par le Dr V. Gross et P. Vouga pour figurer en frontispice de leurs ouvrages.

Le bouton à bélière 3077, analogue à celui de la plaque 2912, a probablement été utilisé pour fixer une de ces plaques décoratives. P. Vouga en donne d'autres exemples et conteste l'opinion du Dr Gross qui les interprétrait comme des accessoires de costume<sup>573</sup>. Pour P. Vouga, il ne fait aucun doute que ces « *rivets* », plus ou moins ornés, étaient « *destinés à fixer les plaques de bronze dites phalères aux courroies du harnais* ». Si certaines plaques ont effectivement pu servir de phalère comme le disque plat 3079 et le petit disque bombé 3106, il est plus difficile d'assigner une fonction précise à l'applique décorative chantournée 2912 et à celles, fort semblables, conservées à Genève et au Laténium. Précisons tout d'abord que ces

plaques ne sont pour le moment documentées qu'à La Tène et que l'on attend encore la découverte qui, à l'instar de Tintignac pour les éléments de carnyx, permettra d'en éclaircir la signification. On se limitera donc ici à quelques observations préliminaires en notant que cette plaque épaisse de cinq à six dixièmes de millimètre était montée sur un mince support, probablement en bois (environ 5 mm), et fixée à l'aide de deux petits clous-rivets en fer placés en bordure et un bouton à bélière en bronze au centre<sup>574</sup>. La tête évidée du clou-rivet conservé était rehaussée d'une matière colorée, vraisemblablement de l'email rouge. Le bouton et les clous-rivets sont situés sur un même axe. La bélière, avec une hauteur avoisinant le centimètre, présente l'avantage d'une fixation aisée (tige ou goupille), facilement démontable.

Le moule 10467 du Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye associe les plaques 2912 et 3079 (fig. 155). Le disque centré sur le clou-rivet d'une des ailettes de l'applique 2912 déborde largement sur les côtés. Ce montage singulier qui contredit l'hypothèse d'une plaque support organique, paraît justifié par le croquis accompagnant le dessin aquarellé de 2912 (fig. 155.2)<sup>575</sup>. On peut toutefois se demander si les deux objets ont réellement été trouvés ainsi ou s'il s'agit d'un remontage hypothétique, *a posteriori*, comme pourrait le laisser croire la notation *vieleicht* placée sous le dessin du disque 3079 (Archives de l'État de Zurich, P II 87b, cf. volume 2 : pl. 100).

L'applique, plate et ajourée, paraît s'inscrire dans une esse (avec un mouvement giratoire antihoraire) dont les extrémités arrondies marqueraient les sommets. La composition générale obéit au principe de la symétrie par rotation. Une découpe diagonale partielle accentue l'opposition entre les deux parties, de forme et de taille sensiblement équivalentes. Ce principe d'organisation générale et le mode de fixation caractérisent de la même façon la plupart des plaques trouvées à La Tène. Seul change le détail des motifs et la présence, dans certains cas, de légers reliefs. La silhouette d'un protomé animal se détache enfin sur les grands côtés. P. Vouga a proposé de voir dans ces figures animales une évocation du cygne, l'oiseau cher à l'Apollon hyperboréen<sup>576</sup>. La décomposition de l'image permet en effet de restituer le tracé d'un oiseau avec la tête tournée vers l'arrière, un type de représentation bien connu de l'art animalier de La Tène ancienne (chevaux, bœufs, oiseaux et animaux fabuleux

<sup>570</sup> Müller 1990 : pl. 25 n°203.

<sup>571</sup> Keller 1866 : pl. XV.21a et b ; *Id.* 1866b : 254, LXXXI.3 et 6 ; cf. tome 2 : doc. 38.

<sup>572</sup> Vouga 1923 : 107, pl. XXXIX.20 et 21.

<sup>573</sup> *Ibid.* : 69, 101, pl. XXXIV.8 et 9.

<sup>574</sup> Le clou-rivet manquant est connu par le dessin des Archives de l'État de Zurich ; P. 2 82b, cf. tome 2 : doc. 92. La tige, à la différence de l'exemplaire conservé, est parfaitement droite.

<sup>575</sup> Archives de l'État de Zurich, P. 2 82b ; cf. tome 2 : doc. 92.

<sup>576</sup> Vouga 1923: 94-95.

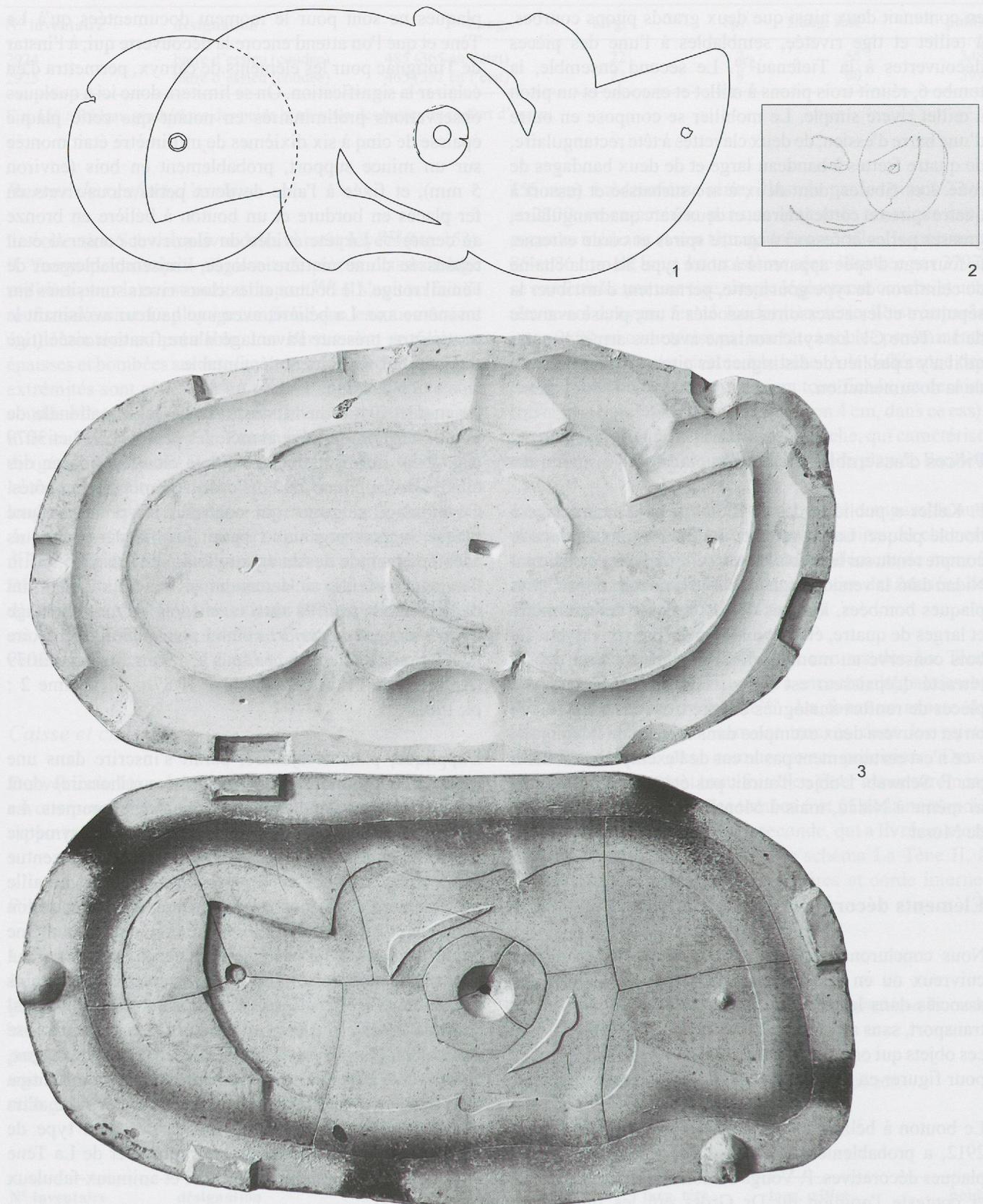


Fig. 155 : Applique décorative 2912 / 3079, bronze. 1 – assemblage des plaques 2912 et 3079, 2 – croquis de l’assemblage (détail dessin P. 2 82b, Archives de l’État de Zurich, cf. tome 2 : doc. 92), 3 – moule 10467 (MAN).

sont les plus souvent figurés<sup>577</sup>. Dans tous les cas, la tête subit un mouvement giratoire forcé, de sorte que l'animal dessine une large esse. La nature sinuueuse apparaît sans aucune ambiguïté sur les formes animales géométrisées<sup>578</sup>. Le cou relativement court correspond moins à un cygne qu'à un anatidé. Le dessin stylisé, réduit au contour, laisse cependant le champ libre à d'autres interprétations (le développement de la partie antérieure, en forme de museau, fait également référence aux équidés malgré l'absence d'appendices auriculaires). Dans d'autres cas, c'est la figure d'un protomé d'animal aux cornes sinusoïdales (bovidé ?) qui émerge<sup>579</sup>. Le plus souvent, il est difficile de mettre un nom sur ces images jamais identiques. Probablement est-il illusoire de prétendre trouver là un animal plutôt qu'un autre quand on sait combien les créateurs d'images se sont évertués à jouer sur les formes de manière à les rendre méconnaissables. On notera enfin que les protomés s'inscrivent dans un cercle de même diamètre que celui qui définit les extrémités de l'esse.

*des hommes puisque les parures exclusivement féminines - tels la chaîne de ceinture, le bracelet de verre et la tanche de bronze - font défaut.*

De fait, mis à part les fibules qui relèvent certainement des accessoires du costume, la parure a avantageusement été confinée aux autres catégories d'objets. Mais ce contexte, au vu des comparaisons effectuées par P. Vouga, la série recueillie par le Colonel Schlosser paraît plus bien fournie (fig. 158). Cette toute relative abondance conduit à s'interroger sur la signification de ces objets, plutôt inhabituels dans ce contexte précis. Si les bracelets sont fragmentaires, les parures conservées sont suffisamment caractéristiques pour être identifiées et datées.

### Les fibules

La fibule est assurément l'objet de parure le plus fréquent à La Tène C. Il existe plusieurs types de parures, mais elles sont encore assez rares dans les séries archéologiques.

n° inventaire	désignation	matériau	Long.	diam.	diam. bouton central	haut. bouton central	poids
2912	applique décorative chantournée	bronze	237	—	22	23	94,1
3077	cabochon décoratif	bronze	—	—	20	13	6,0
3079	applique décorative discoïdale	bronze	—	91	—	—	17,7
3106	applique décorative discoïdale bombée	bronze	—	37	—	—	5,4

Fig. 156 : Tableau synthétique des poids et mesures des appliques et éléments décoratifs en bronze.

n° inventaire	désignation	matériau	haut. conservée	diam. ann.	diam. tige	diam. base	haut. bouton	poids
3002	anneau creux avec tige	bronze	76	—	35 et 49	10	—	55,5
3221	cabochon tubulaire avec bouton terminal spiralé	fer	—	47	—	10 × 19	18	22,4

Fig. 157 : Tableau synthétique des poids et mesures d'objets particuliers.

Des deux derniers objets, il y a peu à dire (fig. 157). Le premier est un anneau creux monté sur une tige, 3002. Sa forme l'apparente à un passe-guide, même si cette hypothèse paraît assez peu probable. Le second est un cabochon tubulaire en fer, 3221. L'objet, incomplet, se termine par un bouton spiralé. Là encore, on peut penser à un passe-guide, mais cette hypothèse se heurte au fait que les exemplaires connus sont sensiblement différents et qu'ils sont tous en bronze<sup>580</sup>. Des embouts de ce genre, avec une extrémité en boule ou ogivale, ont aussi parfois été interprétés comme des éléments de cornes à boire<sup>581</sup>.

577 Il en va ainsi d'un certain nombre de figures de chevaux (un des trois chevaux qui ornent l'entrée d'un des plus fameux fourreaux de La Tène ; Megaw 1989 : 133), de bœufs (le bracelet de Rodenbach ; *Ibid.* : 89), d'oiseaux (le torque de Besseringen ; *Ibid.* : 90) ou d'animaux fabuleux (les sphinx de l'agrafe de ceinture de Weiskirchen, *Ibid.* : 66, de la fibule de la tombe 1 du Glauberg, *Das Rätsel der Kelten* 2002 : 148, 250, ou des cruches de même provenance, *Ibid.* : 259).

578 Par exemple l'agrafe de ceinture des environs d'Épernay ; *Ibid.* : 57, fig. 62.4.

579 Vouga 1923 : pl. XXXII.3.

580 Schönsfelder 2002 : 239-250, types Nanterre, Hoppstädten, Titelberg.

581 Schlott 1999 : pl. 8.6 et 7.

